

APPEL A CANDIDATURES DOTATION COMPLEMENTAIRE SAD GRILLE D'INSTRUCTION DES PROJETS

Objectifs priorités par le Département d'Eure-et-Loir :

- Axe 1 - 1 : Intervenir sur une amplitude horaire incluant les soirs, les week-ends et les jours fériés
- Axe 1 - 2 : Contribuer à la couverture des besoins de l'ensemble du territoire
- Axe 1 - 3 : Accompagner des personnes dont le profil de prise en charge présente des spécificités
- Axe 2 - 1 : Apporter un soutien aux aidants des personnes accompagnées
- Axe 2 - 2 : Lutter contre l'isolement des personnes accompagnées
- Axe 3 - 1 : Améliorer la qualité de vie au travail des intervenants

Chaque critère relatif à la cohérence du projet dans son intégralité est coté de 0 à 3 : 0 signifie que le SAD aide ou le projet ne répond pas au critère ; 3 signifie que le SAD aide ou le projet répond pleinement aux critères. Les cotations 1 et 2 permettent de définir les niveaux intermédiaires.

1 – CRITERES RELATIFS A LA COHERENCE DU PROJET DANS SON INTEGRALITE	NOTES
<p>Le SAD aide présente un projet global complet ou équilibré en nombre d’actions au regard du volume d’activité du SAD et du montant maximal de dotation complémentaire pouvant lui être attribué <i>(Répond à tous les axes ou présente des actions suffisamment conséquentes sur une partie des axes)</i></p>	
<p>Le périmètre d’intervention est clairement identifié et justifié par le SAD au début de son dossier de réponse <i>(Par exemple : présence d’une liste des communes d’intervention ; indication du rayon d’intervention)</i></p>	
<p>Le tarif horaire par le SAD aide correspond au moins à son prix de revient (couverture de l’ensemble de ses dépenses) <i>(Oui = 3 / non = 0)</i></p>	
<p>Le coût global de l’axe 3 relatif à la qualité de vie au travail représente au maximum 40% du financement global attribué au titre de la dotation globale <i>(oui = 3 / non = 0)</i></p>	
<p>Les moyens et modalités de réalisation du projet prennent en compte les spécificités du public visé <i>(Par exemple : âge, lieu de vie, interculturelité, sexe, capacités, pathologie...)</i></p>	
<p>Le coût des actions par rapport aux nombres de bénéficiaires est estimé au regard de l’action proposée <i>(Par exemple : budget prévisionnel détaillé, clair et cohérent par rapport au projet ; coût de l’action raisonnable au regard du dimensionnement)</i></p>	
<p>Les actions sont en cohérence avec l’effectif de personnels d’intervention APA/PCH <i>(Par exemple : moyens humains et compétences suffisants pour mettre en place l’action ; à défaut, possibilités d’évolution explicitées : recrutement, recours à un prestataire externe.... Moyens financiers suffisants pour mettre en place l’action (autofinancement...) ; à défaut, évolutions ou cofinancements réalistes explicités.)</i></p>	
<p>La limitation du reste à charge de l’usager est cohérente et explicite <i>(Par exemple : pas de reste à charge pour les bénéficiaires APA avec un coefficient de participation à 0 ; pas de reste pour les bénéficiaires PCH (supérieur à 90h/mois d’heures prestées)</i></p>	
<p>Certaines actions sont financées par d’autres organismes (CARSAT, CNSA, conférence des financeurs, MSA...) <i>Echelle d’évaluation : Financée entre 0 et 25% = 0, de 26% à 50% = 1, de 51% à 75% = 2, au-delà de 75% = 3</i></p>	
<p>Le SAD aide est capable de fournir des indicateurs fiables et vérifiables concernant son activité de service <i>(Par exemple : total des heures réalisées à domicile pour les prestations APA/PCH, effectifs totaux des personnels avec répartition entre les prises en charge PA/PH... Les données fournies doivent être en cohérence avec l’activité réalisée par le SAD aide.)</i></p>	
<p>La trame du dossier de réponse est respectée <i>(Mise en page non modifiée, police d’écriture respectée)</i></p>	
NOTE GLOBALE POUR LA COHERENCE DU PROJET	

Chaque critère relatif aux objectifs est coté de 0 à 3 : 0 signifie que la ou les actions de l'objectif ne répondent pas aux critères ; 3 signifie que la ou les actions répondent pleinement aux critères. Les cotations 1 et 2 permettent de définir les niveaux intermédiaires.

2 – CRITERES RELATIFS AUX OBJECTIFS	NOTES					
	Axe 1-1	Axe 1-2	Axe 1-3	Axe 2-1	Axe 2-2	Axe 3-1
Action cohérente avec l'axe ciblé						
Repérage des personnes et conformité au public cible <i>(Par exemple : moyens et méthodologie mis en œuvre pour repérer le public visé et le mobiliser ; moyens et modalités de réalisation du projet prenant en compte les spécificités du public visé : âge, lieu de vie, interculturalité, sexe, capacités, pathologie...)</i>						
Contenu et méthodologie de la conception et de la réalisation de l'action <i>(Par exemple : description du contenu des actions, de la méthodologie employée pour la construction, le cas échéant recours à des référentiels, utilisation d'outils de suivi)</i>						
Pertinence du format du projet <i>(Par exemple : format d'action adapté à l'objectif ciblé, fréquence des actions réaliste et adaptée au public visé, etc.)</i>						
Faisabilité et simplicité de mise en œuvre <i>(Par exemple : faisabilité du projet sur le plan technique)</i>						
Détail du coût et du mode de financement <i>(précision sur la modalité de versement souhaitée, présence de calculs détaillés des coûts)</i>						
Choix d'une stratégie de communication adaptée au public, au personnel, aux partenaires extérieurs en cohérence avec la ou les actions visées						
Planification de la ou les actions <i>(Par exemple : calendrier prévisionnel de la mise en œuvre des actions clairement établi et compatible avec l'ensemble du projet)</i>						
Système de télégestion existant <i>(oui = 3 / non = 0)</i>						
Pertinence des indicateurs et justificatifs proposés en cohérence avec la ou les actions visées <i>(Par exemple : objectifs clairs et résultats attendus bien définis : critères d'évaluation adaptés au projet, outils d'évaluation explicités et adaptés au projet : capacité à réaliser des données statistiques en vue d'une évaluation ; liste des justificatifs à fournir)</i>						
NOTE GLOBALE POUR CHAQUE OBJECTIF						

NOTE GLOBALE DES CRITERES 1 ET 2	NOTE GLOBALE	COEFFICIENT	NOTE FINALE
1 - Critères relatifs à la cohérence du projet dans son intégralité	/33	8	/264
2 - Critères relatifs aux objectifs	/180	1	/180
TOTAL DES CRITERES 1 ET 2			/444
NOTE FINALE RAMENEE SUR 20			/20